

+ Conditions d'admission

- Niveau baccalauréat recommandé, toutefois, conformément à l'arrêté du 5 mai 2017, aucune condition de diplôme ne peut être exigée pour les personnes susceptibles de remplir des missions d'aumônerie.
- Envoyer un CV et une lettre de motivation
- Postuler à la formation eCandidat
- Maîtrise suffisante de la langue française



+ Frais de formation

- Formation continue financée par l'employeur : 900 €
- Formation continue individuelle non financée : 700 €
- Membres d'associations socio-culturelles, sportives, éducatives, culturelles, non-salariés par ces associations : 400 €
- Étudiants hors université de Bourgogne : 250 €
- Étudiants déjà inscrits à l'université de Bourgogne pour un autre diplôme : 150 €

*Possibilité de prise en charge employeur pour les aumôniers hospitaliers, militaires et pénitentiaires en obligation de formation.
Et également par la Fondation de l'Islam de France.*

+ Contacts

- **Responsable pédagogique de la formation :**

Frédéric OROBON

Professeur agrégé de philosophie
frederic.orothon@u-bourgogne.fr

- **Support administratif :**

SEFCA

formation.continue-droit@u-bourgogne.fr

**Ce n'est pas parce qu'on n'est pas d'accord sur le Ciel
qu'il faut faire de la Terre un Enfer !**



DIPLÔME UNIVERSITAIRE

LAÏCITÉ, RELIGIONS ET RÉPUBLIQUE

« Il n'y a pas égalité des droits si l'attachement de tel ou tel citoyen à telle ou telle croyance, à telle ou telle religion, est pour lui une cause de privilège ou une cause de disgrâce »

Jean Jaurès, L'Éducation Laïque - Discours de Castres - Juillet 1904

Diplôme Universitaire de Formation Civile et Civique
reconnu par le Ministère de l'Intérieur, Bureau Central des Cultes.

Formation diplômante conforme au décret ministériel 2017-756 du 3 mai 2017



Ce Diplôme Universitaire vise la construction et/ou le renforcement de compétences pratiques telles que la prévention et la résolution de conflits concernant les rapports entre norme civile et prescription religieuse.

En ce sens, l'accueil des publics, les démarches éducatives, la compatibilité entre la prescription religieuse et le règlement intérieur sont à questionner.

Publics visés

Aumôniers, cadres et membres d'associations culturelles, personnels d'encadrement, agents publics, ou assimilés, animateurs socio-éducatifs, personnels hospitaliers, agents des collectivités territoriales, personnels d'entreprise privée, étudiants et aussi toute personne qu'intéressent les rapports entre religions et république.





+ Programme

Les enseignements se déroulent en distanciel les jeudis et vendredis soir et en présentiel un samedi par mois à Dijon.

Enseignants et intervenants :

I Cécile Caseau-Roche Droit privé, Université de Bourgogne

I André Dauteribes Droit public, Université de Bourgogne

I Anne Fornerod, Droit public, Chargée de recherche CNRS Université de Strasbourg

I Frédéric Orobon Philosophie, Inspé de Bourgogne

I Eric Vinson, docteur en science politique, chercheur associé au laboratoire Groupe Sociétés, Religions, Laïcités de l'École pratique des hautes études

I Michel Younès, Théologie, Ucly.

UE1 (70h)

Histoire et connaissance pratique de la laïcité

UE2 (35h)

Laïcité, religions, société et travail

UE3 (35h)

Cas pratiques, mémoire professionnel, sciences humaines et sociales des religions

Evaluation :

Études de cas, rédaction et soutenance d'un mémoire